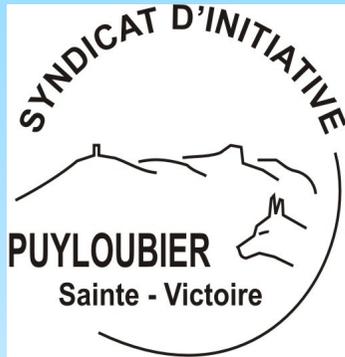


Cave des Vignerons du Mont Sainte-Victoire
Syndicat d'Initiative 13114 PUYLOUBIER

PUYLOUBIER SAINTE – VICTOIRE

Avec la participation de :



Contacts :

☎ : 04 42 66 32 21

Email : accueil@vigneronsmsv.fr

☎ : 06 83 28 98 86



Itinéraire labellisé « Tourisme Handicap »

1^{er} Parcours FFSP de France labellisé TH



Partenaires FFSP :



EN PROVENCE - PAYS D'AIX

Marche Populaire



Internationale de Puylobier

... sans difficultés ...

13 km ou 5 km (circuit court)

A l'occasion de la :

**Fête de la Vigne et du Vin
SAMEDI 31 MAI 2025**

ffsp.fr : contact@ffsp.fr www.ffsp.fr facebook.com/ivv.france



Fédération Française des Sports Populaires

Reconnue d'utilité publique N° 012156 du 02 août 2001

Agrément ministériel du 20 juin 2006

S.I de Puylobier : Membre FFSP n° F 1252 Visa FFSP N° 2025-13-94-J



Imprimé par nos soins

EN 2019 LE A MARCHÉ SUR CE SENTIER

AIX
MARSEILLE
PROVENCE
MÉTROPOLITAIN



- Parcours :** Marche pour tous, allure libre,
Seul, en famille, entre amis, la marche est un moment de plaisir.
- Distance :** 13 km (ou 5 km / circuit court) sans aucunes difficultés particulières.
- Participants :** Tous ceux qui veulent profiter de la Fête de la Vigne et du Vin organisée par la Cave des Vignerons du Mont Sainte-Victoire. Pas de limite d'âge ; les enfants de - 10 ans doivent être accompagnés.
- Départ / Arrivée :** Parking de la Cave coopérative des Vignerons du Mont Sainte Victoire 63 avenue d'Aix 13114 Puylobouier.
- Parking :** Parking derrière la cave coopérative (GPS : 43.524856, 5.673104).
- Horaires :** **libres**; départs entre 9h00 et 13h00, retours pour 16h00 **maxi** mais conseillé avant 13h00 pour participer à la Fête de la Vigne et du Vin.
- Restauration :** sur place : 2 Food trucks mis à disposition.
- Dégustation :** Possible à la cave (rappel : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé).
- Participation :** 3 € / marcheur - 6 € / famille (2 parents + enfants) licence fédérale = assurance.
- Inscriptions :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3 € ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (parents et enfants gratuits jusqu'à 16 ans) Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour

La nature est belle ! c'est un patrimoine que nous empruntons à nos enfants, respectons ce trésor, ainsi que la propriété d'autrui !
Vous êtes sur le territoire sensible et protégé du Grand Site :
« Concors - Sainte-Victoire » : site labellisé « Grand Site de France ».



Ravitaillement : Boissons offertes aux 2 postes « sécurité-contrôle ».

Santé : L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé, mais n'hésitez pas au moins 1 fois dans l'année, à vous faire contrôler auprès de celui qui vous connaît le mieux : votre médecin !

Assurance : La FFSP est garantie en Responsabilité Civile à la MAIF. L'association décline toute responsabilité en cas de maladie, accidents ou vol...**Il est demandé de ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.**

Secourisme : Sécurité assurée : CCFF
Commission Sécurité : 06 66 48 91 53 / Jean-Paul LIGIER
URGENCE : 112

« La marche aura lieu par tous temps : sauf arrêté municipal ou préfectoral »



1. Départ et arrivée cave des vigneron.
2. Ravitaillement 1 : assainissement de l'air.
3. Ravitaillement 2 : exposition des invalides de la ligne frontalière.



Ne pas fumer et n'allumez pas de feux sur le parcours :

Nos amis les chiens doivent être tenus en laisse.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique !